

# ACTION URGENTE

## ÉQUATEUR. UNE MILITANTE DES DROITS DES INDIGÈNES A ÉTÉ ATTAQUÉE

**Patricia Gualinga défenseure des droits humains des indigènes, a déclaré que le 5 janvier, un homme inconnu a attaqué son domicile à Puyo (province de Pastaza) en jetant des pierres sur ses fenêtres tout en lui criant des menaces de mort.**

Tôt dans la matinée du 5 janvier, un homme inconnu a attaqué le domicile de **Patricia Gualinga** à Puyo (province de Pastaza) en jetant des pierres sur ses fenêtres tout en lui criant des menaces de mort. Patricia Gualinga était chez elle à ce moment-là, avec ses parents et son enfant. Le jour même, elle est allée signaler les faits à la police nationale et a porté plainte devant le Bureau du procureur général de la province de Pastaza. À ce jour, Patricia Gualinga et sa famille ne bénéficient d'aucune mesure de protection, et aucun progrès significatif n'a été réalisé dans l'enquête.

Patricia Gualinga est une dirigeante quechua des peuples indigènes de Sarayaku, dont les terres ancestrales se situent dans l'est de l'Équateur. Elle travaille à la défense des droits liés à la terre, au territoire et à l'environnement dans le contexte des projets d'extraction en Amazonie équatorienne, et notamment de l'octroi de concessions aux compagnies pétrolières dans les terres ancestrales des peuples indigènes tels que les Quechuas de Sarayaku, les Sáparas, les Achuars, les Shuars, les Shiwiars, les communautés de Santa Clara, San Jacinto et des villes de Puyo et Shell-Mera.

Beaucoup de dirigeants indigènes et de défenseurs des droits humains des communautés susmentionnées ont exprimé leurs inquiétudes quant aux conséquences de la prospection et de l'extraction pétrolières sur leurs terres, territoires et sources d'eau, comme les bassins du Villano et du Curaray, et ont déjà rapporté des menaces et du harcèlement liés à leur travail en faveur des droits humains. En décembre 2017, après des jours de mobilisation et une rencontre avec la Confédération équatoriale des nationalités indigènes (Conale), le président, Lenin Morales, a promis la suspension de l'octroi des nouvelles concessions pétrolières et minières situées sur les terres indigènes qui ont été accordées sans « consultation préalable ».

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- demandez au ministre de l'Intérieur de mettre en place des mesures de protection pour sauvegarder l'intégrité de Patricia Gualinga et de sa famille, en consultation avec elle et dans le respect de ses souhaits ;
- appelez-le à reconnaître publiquement son travail légitime et le travail de toutes les personnes qui défendent les droits liés à la terre, au territoire et à l'environnement et à veiller à ce que les défenseurs des droits humains jouissent d'un environnement sûr et favorable ;
- engagez le médiateur à veiller à ce que des mesures de protection soient prises pour sauvegarder l'intégrité de Patricia Gualinga et de sa famille et à diligenter une enquête sur la situation en matière de sécurité des défenseurs des droits humains, et en particulier de ceux qui défendent les droits liés à la terre, au territoire et à l'environnement ;
- demandez au procureur général d'enquêter rapidement et de manière approfondie sur cette attaque, de rendre les résultats publics et de déférer les auteurs matériels et intellectuels à la justice.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 FEVRIER 2018 À :

Ministre de l'Intérieur  
César Navas Vera  
Benalcázar N4-24 y Espejo,  
C.P. 170401  
Quito, Équateur  
Courriel : cesar.navas@mdi.gob.ec  
Twitter : @MinInteriorEc,  
@NavasVeraCesar  
**Formule d'appel : Estimado Señor, /  
Monsieur,**

Médiateur  
Dr. Ramiro Rivadeneria Silva  
Av. De la Prensa N54-97 y Jorge Piedra  
Quito, Équateur  
Courriel : rrivadeneira@dpe.gob.ec  
Twitter : @Defensoria\_Vzla  
**Formule d'appel : Estimado Señor, /  
Monsieur,**

Procureur général  
Dr. Carlos Baca Mancheno  
Av. Patria y 12 de Octubre Edificio Patria  
Quito, Équateur  
Courriel : bacac@fiscalia.gob.ec  
Twitter : @FiscaliaEcuador  
**Formule d'appel : Estimado Señor, /  
Monsieur,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Équateur dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## ÉQUATEUR. UNE MILITANTE DES DROITS DES INDIGÈNES A ÉTÉ ATTAQUÉE

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

En juin 2012, la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a rendu un jugement contre l'Équateur dans le cadre d'une affaire concernant le peuple indigène sarayaku, après qu'une compagnie pétrolière étrangère a été autorisée à déborder sur ses terres traditionnelles au début des années 2000, sans que les Sarayakus aient été consultés. La CIDH a estimé que l'État équatorien bafouait le droit de la communauté à être consultée, ainsi que ses droits à la propriété et son identité culturelle. La Cour a en outre déclaré l'Équateur responsable d'avoir mis en grand danger la vie et l'intégrité physique des membres de la communauté de Sarayaku lorsque la compagnie pétrolière a placé plus de 1 400 kg d'explosifs à haute puissance sur le territoire de ce peuple indigène. L'Équateur ne s'est pas encore entièrement conformé à ce jugement. Patricia Gualinga a été une figure clé tout au long de ce processus.

Nom : Patricia Gualinga  
Femme

AU 8/18, AMR 28/7714/2018, 11 janvier 2018